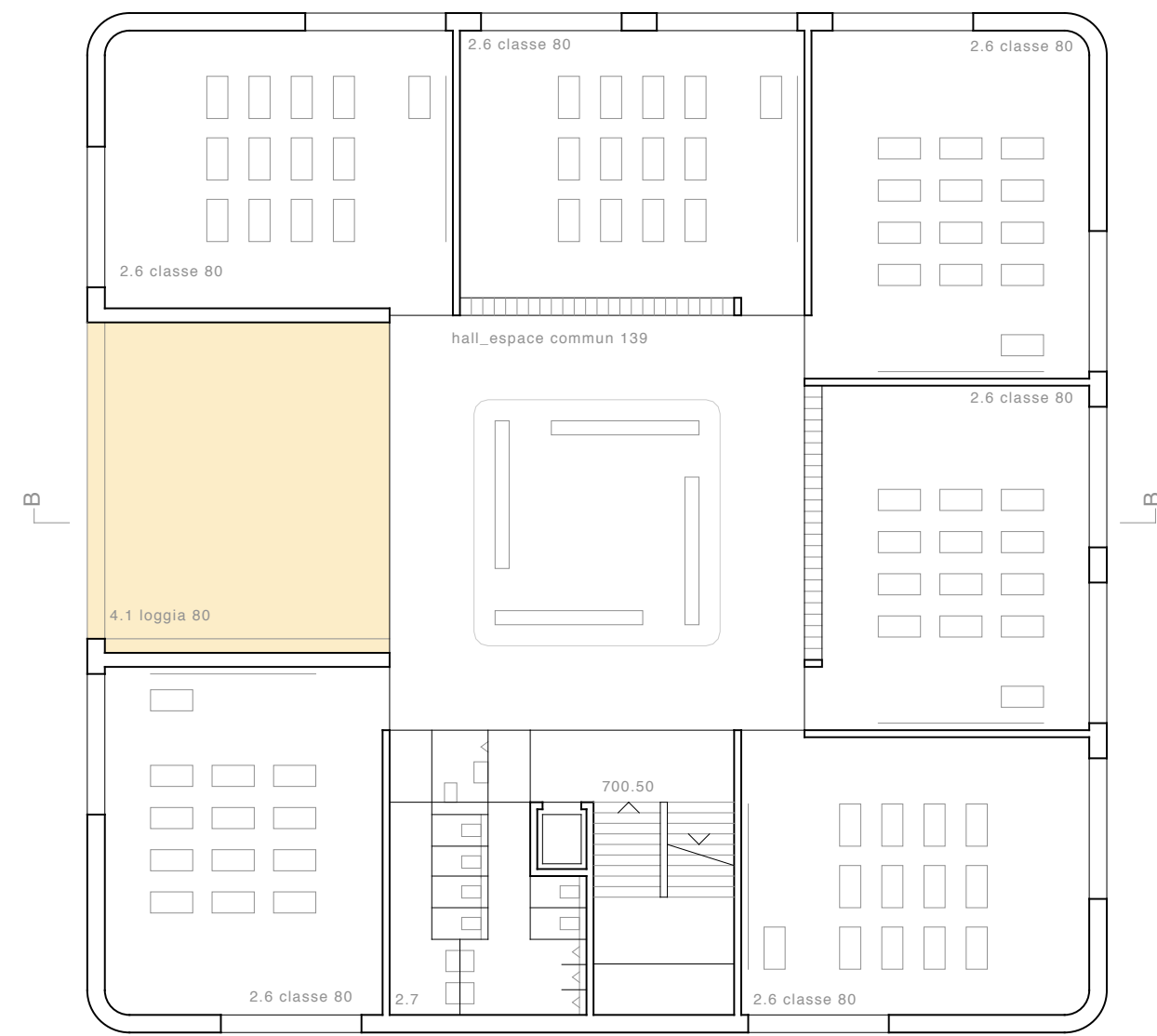
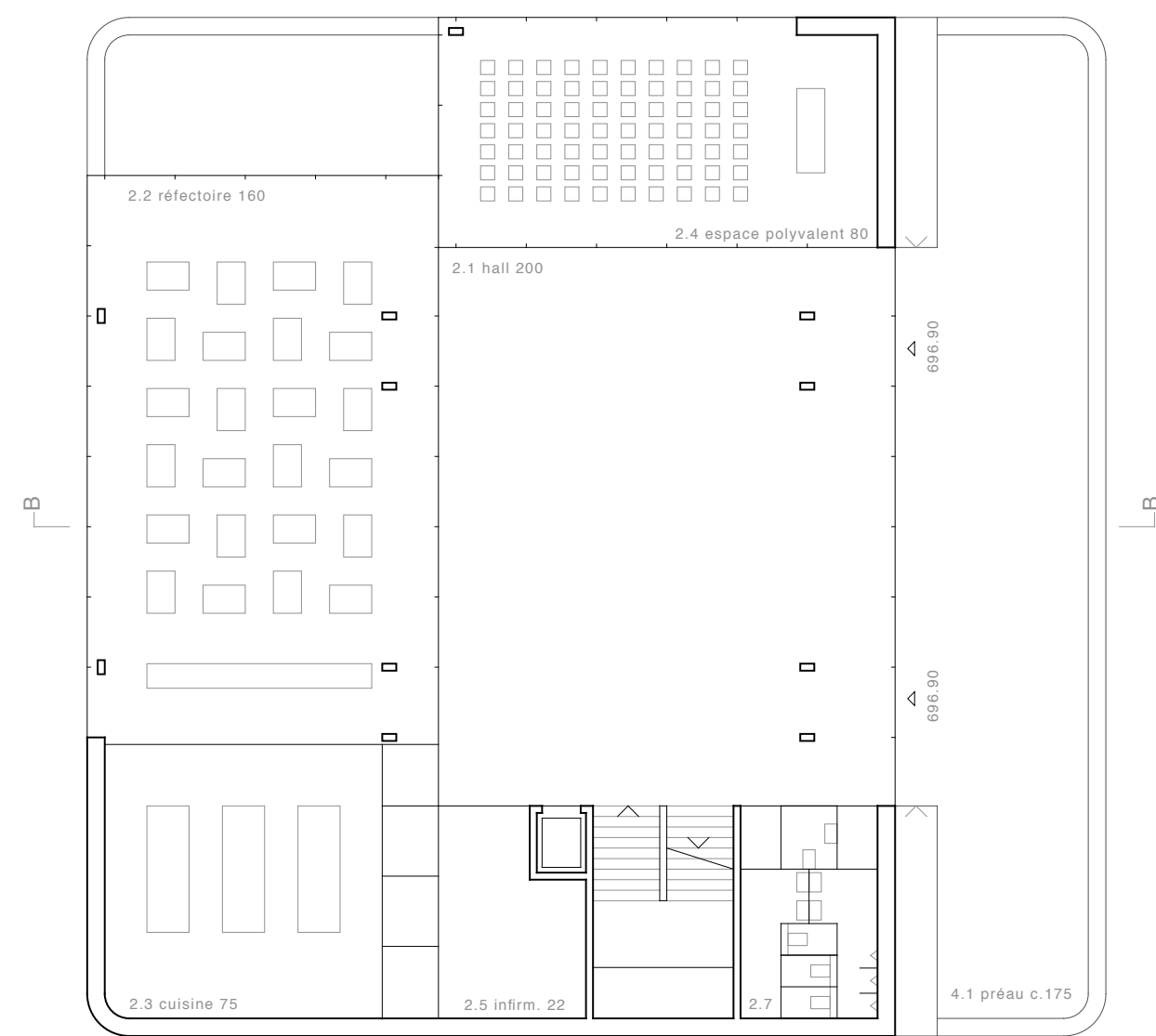


niv. + 02



niv. + 01



niv. ± 00



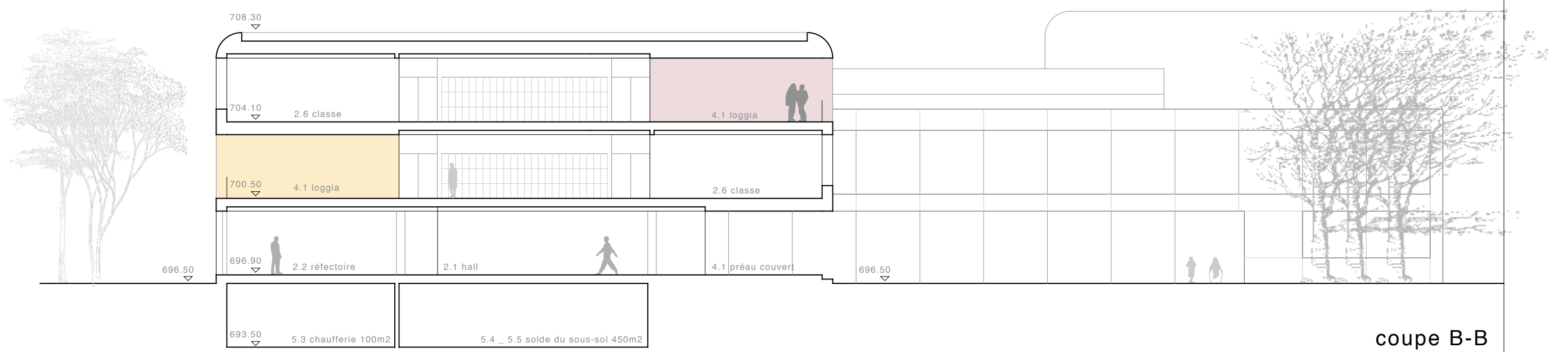
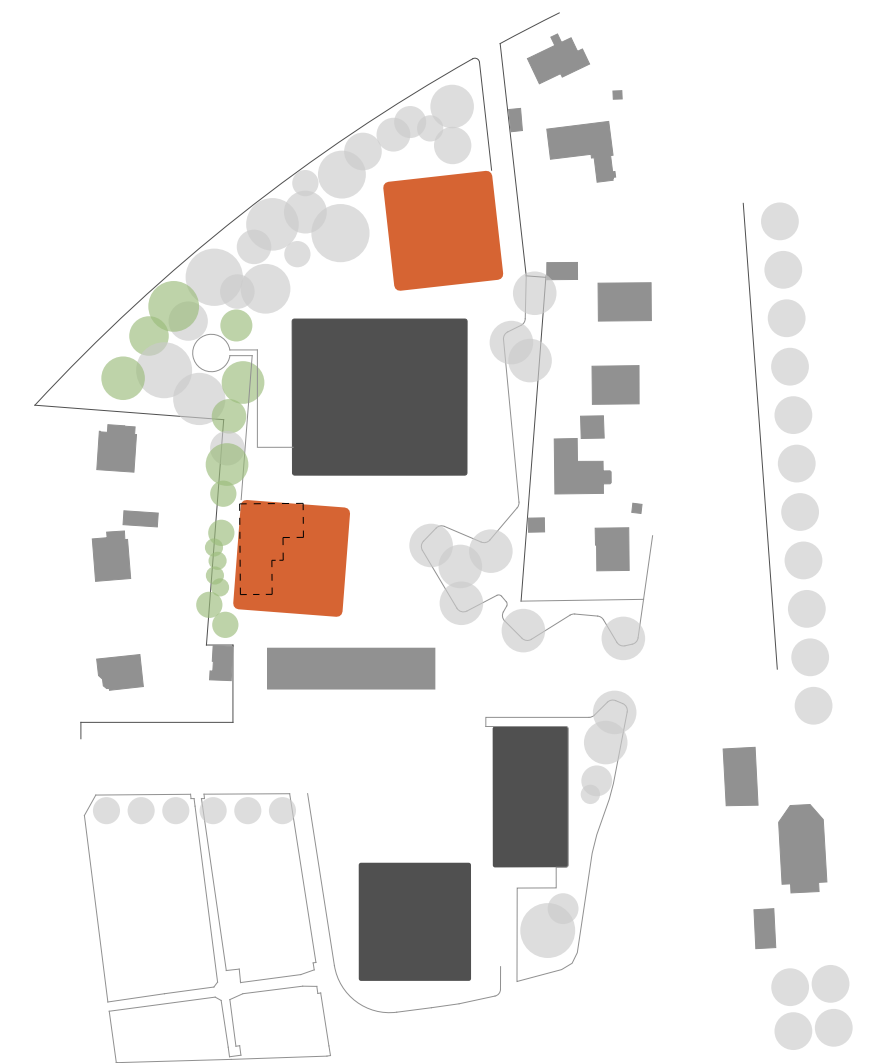
ETAPE 02

Le deuxième pavillon abrite le réfectoire, l'espace polyvalent ainsi que la moitié des classes. La nouvelle chaufferie à pellets prend place au sous-sol.

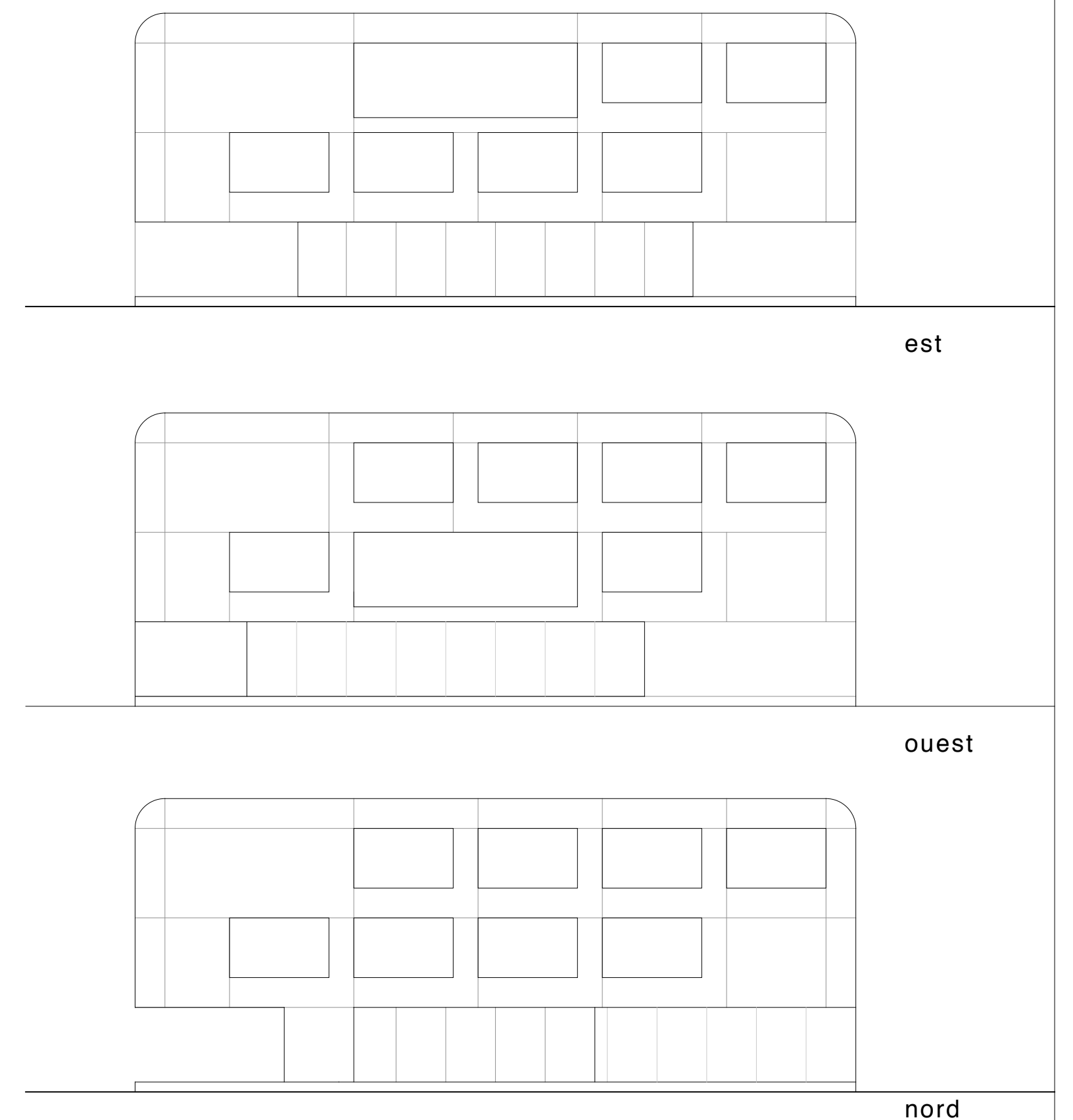
Une succession d'aménagements extérieurs conduisent du réfectoire au parc.

Les classes, qui sont groupées par six unités par étage, jouissent d'une certaine autonomie vis à vis du reste de l'école. Chaque groupe dispose en effet d'un vaste hall central, séparé de la circulation verticale principale, servant d'espace commun de rencontre ou d'exposition. Cet espace est éclairé naturellement par un préau couvert ou classe extérieure qui prend la forme d'une loggia ouverte sur le paysage.

La disposition des classes en "ailes de moulin" leur accorde des orientations et des vues différenciées.



Une succession d'aménagements extérieurs conduisent du réfectoire au parc.



concours pour la commune du Mont-sur-Lausanne

2ème degré

planche n° 04

étape 2

1: 200

0 2 6 10

n
o
s

devisé

extension du centre scolaire au Mottier

octobre 2008

plans, coupe, élévations, perspectives

1: 200

trois danseuses